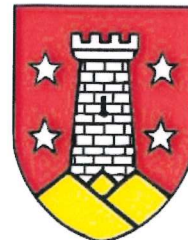


## Brèves de la Municipalité d'avril à juin 2020

Conformément à l'article 3 de la loi cantonale sur l'information entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2003, la Municipalité communique ci-dessous les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois d'avril, mai et juin 2020, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.



Pendant cette période la Municipalité a notamment :

- ✎ pris acte des nombreuses informations liées au CoVID-19 ;
- ✎ pris acte de toutes les manifestations annulées ou reportées en raison du CoVID-19 ;
- ✎ décidé d'équiper les guichets des bureaux de l'administration avec des écrans de protection en verre acrylique et de rouvrir les bureaux de l'administration au public le lundi 4 mai ;
- ✎ décidé d'autoriser la reprise des marchés au bétail au Marché couvert dès le 27 mai ;
- ✎ décidé d'autoriser le parcage à l'Arsat à l'occasion de la désalpe de l'Etivaz le 26 septembre (manifestation annulée) ;
- ✎ pris acte que le 63<sup>ème</sup> Giron des musiques du district d'Aigle est reporté au 12 et 13 juin 2021 ;
- ✎ décidé de renouveler son plan canicule ;
- ✎ pris acte que l'édition 2021 de la ski 24 se déroulera les 27 et 28 mars ;
- ✎ pris acte des programmes des visites des alpages qui se dérouleront les 13 et 27 juillet 2020 ;
- ✎ décidé de soutenir Connaissance 3 Les Ormonts-Leysin pour l'année 2020-2021 ;
- ✎ décidé d'apporter un soutien financier à l'école professionnelle du Chablais pour la planche des prix de l'année scolaire 2019-2020 ;
- ✎ pris acte que M. Tomas Cunha Macedo, apprenti, a été sélectionné par les enseignants et le conseil de direction pour faire partie des lauréats de l'année 2020. La Municipalité lui adresse ses sincères félicitations pour la réussite de son CFC d'employé de commerce et pour son prix ;
- ✎ décidé de délivrer les permis de construire :
  - Rizzato Alexandre, RF 3027, ECA 1973, Aux Fontaines, Les Mosses - Isolation de la toiture et remplacement de la couverture.
  - Dellanoce Christiane, RF 239, Au Trérorrent, Le Sépey - Mise en conformité du système d'évacuation des eaux usées provenant des bâtiments ECA 141 et 142.
  - Commune d'Ormont-Dessous, RF 1715, En Lioson, Les Mosses - Pose de toilettes sèches dans l'écurie no 3 du bâtiment ECA 875.
  - Laurent Anna et Yves, RF 2365, Aux Cloux, La Forclaz - Transformation du bâtiment ECA 1437.
  - Rapin Danielle, RF 367, ECA 255, En Matélon Dessus, La Comballaz - Réfection de la toiture à l'identique, sous réserve de la réception du document "coupe de principe" transmis à la DGTL/HZB.
  - Montandon Esther, RF 1660, Aux Mosses, Les Mosses - Réfection de la toiture avec panneaux solaires photovoltaïques.

En outre, les préavis municipaux suivants ont été adoptés par le Conseil communal lors de sa séance du 3 juin 2020 :

- 1/2020 « Règlement communal de police ».
- 2/2020 « Règlement communal de vidéosurveillance ».
- 3/2020 « Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier ».
- 4/2020 « Demande de crédit complémentaire pour financer l'élaboration des nouveaux plans d'affectation (PA) de la commune d'Ormont-Dessous ».
- 5/2020 « Abrogation du règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessous ».
- 6/2020 « Demande de crédit pour financer la transformation du chalet des sœurs Vurlod sis au Sépey, parcelle RF 81 - Deuxième partie ».

La Syndic

Grete Ginier

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross